

Eucharistie dominicale à Hurtebise

La décision récente de la communauté d'Hurtebise de célébrer l'Eucharistie uniquement les dimanches, solennités et jours de fêtes du Seigneur, demande quelques explications. Nous voulons vous partager le cheminement qui nous a conduites à cette décision.



Un questionnement qui remonte à plusieurs années.

Depuis 2012, nous n'avons plus de prêtre permanent qui puisse célébrer l'Eucharistie quotidienne pour notre communauté. Depuis lors, nous avons fait appel à nos amis prêtres, aux prêtres de la région ou à ceux qui étaient de passage dans notre maison d'accueil, pour assurer ce service. Tout en privilégiant la messe quotidienne, les rares fois où nous ne trouvons pas de prêtre disponible, nous faisons une célébration de la Parole, avec les lectures du jour et la possibilité de communier. Nous voulons rendre hommage ici à tous ces prêtres et à leur dévouement. Nous avons tissé avec eux de beaux liens d'amitié.

Cependant, dès ce moment, cette façon de faire nous interrogeait : la question de l'Eucharistie quotidienne dans le cadre d'une liturgie monastique nous habitait. Au printemps 2020, l'expérience du confinement et du jeûne eucharistique prolongé qu'il a entraîné nous a permis d'approfondir cette question et d'accélérer un processus de discernement. Voici les grands thèmes qui ont guidé et accompagné notre discernement :

Redécouvrir l'importance du dimanche, sommet de la semaine.

Durant les premiers siècles du christianisme, l'Eucharistie était célébrée le dimanche, « premier jour de la semaine ». Son sens symbolique est évident : c'est le jour de la Résurrection. L'Eucharistie est ainsi située dans son juste moment : elle est en effet *le mémorial du mystère pascal tout entier, passion, mort et résurrection du Christ, en ouverture sur la parousie*.

Selon le professeur Louis-Marie Chauvet, il faut comprendre que le dimanche était premier par rapport à l'Eucharistie : ce n'est pas pour célébrer l'Eucharistie que les chrétiens se réunissaient le dimanche, mais c'est parce que les chrétiens se réunissaient le dimanche qu'ils célébraient l'Eucharistie.

« On peut dès lors parler d'une 'sacramentalité' de ce jour-mémorial, en ce sens que de même que le baptême et l'eucharistie sont le mémorial de cette même Pâque christique à travers le support sacramentel de l'eau ou du pain et vin, de même le dimanche en est le mémorial à travers le support 'sacramentel' du temps (le jour du dimanche) et, plus précisément, du rassemblement qui caractérise ce jour-là. [...] Mais si l'eucharistie comme telle est bien au cœur de l'assemblée dominicale, si donc elle n'est pas secondaire, elle n'en demeure pas moins seconde, subordonnée qu'elle est au rassemblement lui-même en mémoire de Jésus ressuscité des morts. Un tel rassemblement a valeur théologique en lui-même : il est comme le 'sacrement' premier du Ressuscité. En conséquence, là où, faute de prêtre, la communauté locale ne peut célébrer l'eucharistie, elle n'en est pas moins 'convoquée' par son Seigneur à 'faire Église' en mémoire de lui »¹.

¹ Louis-Marie CHAUVET, « La fréquence de la célébration eucharistique dans son rapport à l'Eucharistie dominicale », dans *La question de l'Eucharistie quotidienne*, actes de la session du 17 au 20 septembre 2012 à Ermeton, édité par les Cahiers d'Ermeton, 2013 (édition hors commerce), pp. 34-35.

Vatican II a insisté sur l'importance du dimanche :

« L'Église célèbre le mystère pascal, en vertu d'une Tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour, qui est nommé à bon droit le jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils se souviennent de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâce à Dieu qui les 'a régénérés pour une vivante espérance, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts' (1P 1,3). Aussi le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation de travail. Les autres célébrations, à moins qu'elles ne soient véritablement de la plus haute importance, ne doivent pas l'emporter sur lui, car il est le fondement et le noyau de toute l'année liturgique »².

Confirmer l'importance de la Liturgie des Heures, base de notre vie monastique.

La liturgie des Heures remonte, elle aussi, aux origines de l'Église, se greffant sur la prière juive qui la précède. La tradition monastique a mis cette liturgie quotidienne à la première place. Selon la Règle de saint Benoît, il ne faut absolument rien préférer à l'Office Divin. Cette liturgie des Heures a pour fonction principale *de sanctifier le temps*. « L'office divin, d'après l'antique tradition chrétienne, est constitué de telle façon que tout le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu »³.

Cette Liturgie des Heures se compose du chant des Psaumes et des Cantiques, de l'écoute de l'Écriture, du partage d'intentions spontanées, de silences... Elle est nourriture de la foi au quotidien et élargit le cœur du priant en une intercession et une louange de plus en plus universelles. L'Église nous la confie comme une mission particulière à laquelle nous nous engageons par la profession monastique.

Interroger l'histoire de l'Église sur la question de la fréquence.

Un regard sur l'histoire nous apprend que la liturgie eucharistique a fortement évolué au cours des temps. Une connaissance de l'histoire permet d'envisager de nouveaux changements dans la fidélité à la tradition vivante.

S'il est clair que, durant les premiers siècles chrétiens, le rythme dominical s'imposait, la question de la multiplication des messes est extrêmement vaste. Un article de Robert Taft consacré à cette question en témoigne⁴. Il porte un regard d'historien pour passer en revue la grande diversité de pratiques au fil des siècles et selon les lieux. Il montre qu'il faut distinguer les eucharisties communautaires et les eucharisties de nature plus privée, ainsi que la pratique (courante aux origines) de communier chaque jour, en dehors de la célébration eucharistique. Il fait remarquer que dans cette évolution, c'était l'occasion qui réclamait l'eucharistie, et non l'eucharistie qui créait l'occasion. En conclusion de cet article très fouillé, il se garde de tirer des conclusions définitives, montrant que le risque de faire de la théologie une idéologie est toujours présent.

Il y eut un temps, dans l'histoire de l'Église, où des prêtres étaient ordonnés uniquement pour dire la messe. La pratique de la messe quotidienne est davantage le fait de l'Église latine que de l'Église d'Orient. Il est toujours bon de regarder ces faits au miroir des situations historiques particulières, par exemple la réaction à la Réforme par le Concile de Trente. Les pratiques furent liées à des justifications théologiques ou spirituelles qu'il est légitime de réinterroger au regard de notre propre époque.

² Vatican II, *Constitution sur la sainte liturgie*, 106.

³ Vatican II, *Constitution sur la sainte liturgie*, 84.

⁴ Robert TAFT, « La fréquence de l'eucharistie à travers l'histoire », dans *Concilium* 172, 1982, pp. 27-44.

Depuis des siècles et aujourd'hui encore, pour beaucoup de personnes, l'Eucharistie quotidienne est l'occasion de s'unir personnellement à l'offrande du Christ et de lui offrir sa journée.

« Il n'est pas facile de dire comment on est arrivé à faire de la messe quotidienne une habitude régulière. Elle n'est pas encore, pendant le haut Moyen-âge, une pratique allant de soi. Il a fallu attendre jusqu'au 19^{ème} siècle pour que tout prêtre célèbre chaque jour. La dévotion dont l'Église d'Occident a entouré les lieux saints, les messes célébrées sur le tombeau d'un saint ou sur l'autel contenant ses reliques, vont conduire à la multiplication des messes. Également, le désir de faire célébrer 'à une intention', avec offrande d'un honoraire, a influé sur la fréquence des messes. L'honoraire ayant le caractère d'un don présenté par des personnes qui ont l'intention de s'unir à l'oblation du Christ *dans son Église*.

En contrepoint du dimanche, la messe en semaine est davantage une manifestation de la piété personnelle : un acte où, dans la relation d'amour et de 'dévotion' à Dieu, chacun s'unit au Christ dans son sacrifice et son offrande, prie avec lui le Père et réalimente sa vie à la Source, pour essayer de faire du quotidien une vie plus évangélique. Mais il ne s'agit pas seulement d'un cœur à cœur solitaire avec Dieu. C'est un acte, une prière de l'église, qui requiert d'être adapté aux participants, de prendre une forme moins solennelle que celle du dimanche, tout en manifestant qu'il est toujours un acte du Corps du Christ »⁵.

Et dans la tradition monastique ?

Dans la tradition monastique, l'Eucharistie est importante, bien sûr, mais sa fréquence quotidienne ne remonte pas aux origines. Le père de Vogüé⁶ rappelle que dans sa Règle, « Benoît ne parle qu'incidemment de la messe du dimanche, qui semble être célébrée dans l'oratoire du monastère (RB 38,2). En semaine, il est seulement question d'une communion qui précède le repas ». Et s'il y a des prêtres dans la communauté, « ce clergé monastique ne célèbre certainement pas des messes communautaires en semaine : l'horaire de la Règle n'en fait aucune mention ». Selon A. de Vogüé, c'est l'influence du pape saint Grégoire le Grand « qui va contribuer puissamment à rendre la messe quotidienne », évolution qui sera effective à l'époque carolingienne. Citons la conclusion de cet article :

« Malgré ce haut patronage du saint pape, et malgré le caractère spécifique de l'évolution qu'il a suscitée, on peut se demander aujourd'hui si cette dernière doit être considérée comme irrévocable. Un retour aux origines, et plus spécialement à la Règle de saint Benoît éclairée par celle du Maître, pourrait renouveler heureusement la vie monastique de notre troisième millénaire. Communier chaque jour et réserver la messe au dimanche, comme on le faisait encore au VI^e siècle, c'est à la fois reconnaître dans l'eucharistie le pain quotidien donné par Dieu et rendre un hommage particulier au jour de la Résurrection. Déjà le développement actuel de l'élément laïque dans les communautés de moines marque un certain éloignement par rapport au monachisme clérical qui a prévalu dans les siècles passés. Dans la même ligne, il serait sans doute légitime et profitable que les moines redécouvrent la pratique eucharistique de leurs origines. Par nature et par définition, la prière des heures qu'est l'office monastique doit sanctifier le temps et ponctuer chaque journée des moines. Il n'en va pas nécessairement de même pour la messe, dont le rapport au temps est différent ».

Le socle fondamental de la vie monastique se trouve dans le juste équilibre entre prière, travail et vie fraternelle. Or, l'équilibre est une notion dynamique. Il n'est pas dans l'immobilisme, mais dans le mouvement.

⁵ Membres de l'équipe du CNPL s'exprimant à titre personnel, « Brèves réponses à douze questions », dans *Prêtres diocésains*, numéro spécial, 1981, pp. 116-117.

⁶ Adalbert DE VOGÜÉ, « Le passage de la messe du dimanche à la célébration quotidienne chez les moines (IV^e – X^e siècle) », dans *La Maison-Dieu*, 242, 2005/2, pp. 33-44.

Honorer le trésor de la Parole de Dieu qui nous met en communion avec toute l'Église.

Afin de ne pas perdre la richesse des textes qui constituent au jour le jour le cycle de l'année liturgique, et afin de rester en communion avec l'Église universelle qui suit ce cycle pas à pas, nous intégrons dans un de nos offices les textes du jour (férie ou jours de fêtes). Cet office devient alors une Liturgie de la Parole (sans communion), préparée avec soin, soit par une sœur de la communauté, soit par un laïc proche de la communauté, soit par un prêtre de passage. Cette façon de faire nous rend beaucoup plus actives et partie prenante de notre propre liturgie et nous oblige à préparer davantage. Nous ressentons à quel point la Parole de Dieu a, elle aussi, une dimension sacramentelle. Ce cheminement de la semaine aboutit alors au dimanche comme à un sommet, et en repart, comme d'une source.

L'importance de l'approfondissement de la Parole de Dieu dans l'Écriture est fondamentale dans la vie monastique et se vit également au quotidien dans la *lectio divina*. D'ailleurs, tous les chrétiens sont invités à creuser sans cesse leur foi par cette démarche d'étude priante. Le pape François y encourage :

« Le lien entre l'Écriture Sainte et la foi des croyants est profond. Puisque la foi provient de l'écoute et que l'écoute est centrée sur la parole du Christ (cf. Rm 10, 17), l'invitation qui en découle est l'urgence et l'importance que les croyants doivent réserver à l'écoute de la Parole du Seigneur, tant dans l'action liturgique que dans la prière et la réflexion personnelle »⁷.

Des interpellations pour un *kairos*.

Dans un texte qui a largement circulé durant le confinement, Tomas Halik, théologien tchèque, déclare que le temps présent est un *kairos* pour l'Église, un moment favorable, un tournant à ne pas manquer. Il suggère que les monastères y ont aussi un rôle à jouer : rôle de terreau pour la vie spirituelle, d'école de sagesse et de contemplation, d'approfondissement de la Parole de Dieu. Nous aimerions répondre à ce défi en apportant notre petite contribution à la réflexion de l'Église. Le choix de renouveler notre façon de vivre l'Eucharistie en fait partie. Il se révèle déjà fécond.

La communauté des bénédictines d'Hurtebise
Septembre 2020

⁷ Pape François, Motu proprio *Aperuit illis*, 7.